# 

* Date : 24-09-2014
* Language : French
* Section : Legislation
* Source : Numac 2014729193
* Author :

Tribunal de commerce néerlandophone de Bruxelles
Ouverture de la faillite sur citation de DIAMANT VVS SCS, AVENUE DU DIAMANT 60/62, 1030 SCHAERBEEK.
Numéro de faillite : 20145255
Date de faillite : 16/09/2014
Objet social : construction.
Numéro d'entreprise : 0828.356.739
Juge-commissaire : M. CLAES.
Curateur : Me DE CHAFFOY, J.-M., AVENUE DES ARTS 24/9A, 1000 BRUXELLES 1.
Dépôt des créances : dans le délai de 30 jours à dater du prononcé du jugement, au greffe du tribunal de commerce néérlandophone de Bruxelles, boulevard de Waterloo 70, à 1000 Bruxelles.
Fixe la date pour le dépôt au greffe du premier procès-verbal de vérification des créances au mercredi 22/10/2014.
Les personnes physiques qui se sont constituées sûreté personnelle du failli, ont le moyen d'en faire la déclaration au greffe conformément à l'article 72ter de la loi sur les faillites.
Pour extrait conforme : le greffier en chef, EYLENBOSCH, J.-M.(Pro deo)